

HOFEX 2003 à Hong Kong La table est mise

HONG KONG, CHINE — 6-9 mai 2003 — Le consulat général du Canada à Hong Kong et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) prendront part à **HOFEX 2003**, exposition internationale asiatique des aliments et boissons, fournitures, services et matériel pour les hôtels, restaurants et traiteurs. En 2001, un nombre sans précédent de visiteurs ont participé à cette foire biennale (28 802), dont 27 % provenaient de l'étranger, soit une augmentation de 38 % par rapport à HOFEX 1999. En 2001, les 19 stands du pavillon du Canada étaient tous réservés. **Pour les détails de participation**, cliquer sur : <http://ats-sea.agr.ca/events/f3415.htm>

Aperçu du marché

Les produits agricoles et agroalimentaires canadiens sont renommés de par le monde pour leur salubrité et leur haute qualité. Les

consommateurs hongkongais se préoccupent de plus en plus de leur santé, donc l'image du Canada en tant que producteur d'aliments nutritifs et sains jouera en faveur des producteurs canadiens d'aliments frais et transformés.

Hong Kong importe presque tous les aliments que consomment ses habitants; la valeur des exportations canadiennes de produits agroalimentaires à cette destination a atteint 545 millions de dollars en 2001. Hong Kong est aussi un important point d'accès aux marchés d'exportation vers la Chine. En 2001, 24 % des importations hongkongaises de produits agroalimentaires canadiens ont été réexportées sur le continent chinois. Grâce à la solide reprise économique de la région et aux nombreux débouchés découlant de l'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce, le marché des aliments et boissons devrait croître. Hong Kong est bien placée pour profiter de l'expansion de ce marché en Chine.



Modifications à la Loi

La construction au Japon

Les exportateurs canadiens de produits du bâtiment au Japon devraient savoir que de nouveaux règlements qui entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2003 imposent de nouvelles exigences d'essai et de certification pour les composés organiques volatils (COV).

La Loi sur les normes de construction au Japon a été modifiée l'année dernière : elle exige que des normes techniques soient établies pour réglementer la qualité de l'air dans les « pièces habitables » — définies comme étant des pièces dans des résidences, bureaux commerciaux, restaurants ou hôtels, etc. — en limitant l'utilisation des matériaux de construction

qui contiennent des COV et en exigeant des systèmes de ventilation dans tous les bâtiments. Il n'est plus possible d'utiliser des matériaux contenant du chloropyrifos (retardateur de termites) dans les pièces habitables.

Les normes agricoles et industrielles du Japon sont en cours de révision pour tenir compte de ces nouvelles exigences sur le plan de la qualité de l'air. En vertu des nouveaux règlements, un organisme d'évaluation désigné vérifiera si les produits non couverts par les normes agricoles et industrielles japonaises contiennent de la

formaldéhyde, et les produits devront être approuvés par le ministère japonais des Terres, de l'Infrastructure et des Transports. Cette démarche s'applique tant aux produits nationaux qu'aux produits importés.

Les nouveaux règlements régiront les panneaux intérieurs ainsi que les placards et armoires encastrés mais pas les boiserie d'intérieur comme les moulures, les rampes et les butoirs de porte. Le gouvernement japonais voulait à l'origine que les parquets massifs soient couverts aussi par les règlements, mais il a depuis exprimé son intention de les exclure. Les planchers laminés et composites sont toutefois couverts. L'ambassade du Canada diffusera, de temps à autre, de l'information supplémentaire sur le site internet [voir page 7](http://www.dfait-maeci.gc.ca/trade/chinahtradeactionplan/) — **La construction**



Plan d'action commercial pour la Chine et Hong Kong

Pour obtenir des informations sur :

- l'environnement commercial
- les marchés régionaux
- des secteurs spécifiques
- des contacts clés

voir le **Plan d'action commercial** à : www.dfait-maeci.gc.ca/trade/chinahtradeactionplan/

formaldéhyde, et les produits devront être approuvés par le ministère japonais des Terres, de l'Infrastructure et des Transports. Cette démarche s'applique tant aux produits nationaux qu'aux produits importés.

Le consulat général du Canada à Hong Kong pourra aider les entreprises canadiennes à promouvoir les aliments transformés et conditionnés, les viandes, les poissons et fruits de mer, les produits laitiers, les fruits et légumes, les boissons et les principaux ingrédients alimentaires. **Pour renseignements** sur HOFEX ou le commerce : M. John Smiley, agent principal de développement des marchés internationaux, Division de l'Asie-Pacifique, Agriculture et Agroalimentaire Canada, courriel : smileyj@em.agr.ca ou M^{me} Kitty Ko, agente de commerce, consulat général du Canada à Hong Kong, tél. : (011-852) 2847-7448, téléc. : (011-852) 2847-7441, courriel : kitty.ko@dfait-maeci.gc.ca internet : www.hongkong.gc.ca ou www.hofex.com ✪

Dernier appel de candidatures

Les Prix d'excellence à l'exportation canadienne

C'est le ministre du Commerce international, M. Pierre Pettigrew, qui remettra cette année les **Prix d'excellence à l'exportation canadienne** dans le cadre d'une cérémonie spéciale commémorant le vingtième anniversaire de ce programme, à Toronto, en novembre. Chaque année, un jury de sélection composé de chefs d'entreprise et de dirigeants du secteur rend hommage à des exportateurs canadiens exceptionnels.

Les entreprises admissibles doivent être établies au Canada et exporter activement des biens ou des services depuis au moins trois ans.

Pour tout renseignement sur les critères d'admissibilité ou pour obtenir un formulaire d'inscription, cliquer sur le site des Prix d'excellence à l'exportation canadienne (www.infoexport.gc.ca/awards-prix) ou appeler M^{me} Lucille Latrémouille-Dyett, agent responsable des Prix d'excellence à l'exportation canadienne,

La reconnaissance qu'apporte le Prix a renforcé la situation de notre société et de nos produits sur le marché mondial. J'encourage fortement les entreprises canadiennes qui exportent actuellement à l'étranger ou qui envisagent d'étendre leur présence sur les marchés internationaux à poser leur candidature pour ce prix prestigieux.

Andrew Benedek
Président et chef de la direction
ZENON, Oakville (Ontario)
Exportateur de l'année 2002
www.zenon.com

MAECI, tél. : (613) 944-2395. La date limite pour poser sa candidature est le **31 mars 2003**. ✪

Participation canadienne record

Medica 2002 respire la santé

2002 a été une année record pour les Canadiens à **Medica 2002** — le plus important salon commercial international de l'industrie des instruments médicaux — qui s'est tenu en novembre dernier, à Düsseldorf, en Allemagne. Partout dans le monde, on reconnaît que ce salon commercial favorise la croissance dans l'industrie en permettant aux entreprises de se faire connaître et de créer des partenariats.

Malgré la conjoncture mondiale actuelle, Medica a attiré cette année un nombre record de visiteurs, soit 132 600 membres de l'industrie (une hausse de 4 % par rapport à 2001), et plus de 3 600 exposants de 65 pays.

Le Canada était représenté par 2 pavillons et 53 exposants (une augmentation de 56 % comparativement à Medica 2001).

Les réactions des participants canadiens étaient extrêmement positives, nombre d'entreprises ayant profité de leur participation au salon pour se créer de nouvelles occasions d'affaires.

Selon un sondage réalisé par ExportMED International auprès des participants cana-

diens à Medica, près de 40 accords commerciaux ont été conclus sur place, ce qui représente une hausse de 65 % par rapport à l'année dernière, et environ 400 contacts d'affaires ont été établis. Les entreprises estiment que leur participation à Medica 2002 se traduira par une hausse de leurs revenus de plus de 9 millions de dollars pour 2003 et de près de 21 millions de dollars pour 2004.

Les accords conclus et les contacts établis dans le cadre de Medica 2002 — dont ceux de **O-Two Systems International** de Mississauga (Ont.), de **The Litebook Company** de Medicine Hat (Alberta), de **Andromed** de St-Laurent (Québec) et de **Biosig Instruments Inc.** (Montréal) — touchent toutes les facettes de l'industrie des instruments médicaux, des ententes de commercialisation aux transferts de technologies, en passant par la coopération scientifique.

Pour plus de renseignements sur Medica 2002 ou sur le salon de cette année (qui devrait se tenir du **19 au 22 novembre 2003**), cliquer sur www.medica.de

Pour plus de renseignements sur l'industrie canadienne des instruments

médicaux ou sur le Service des délégués commerciaux du Canada, cliquer sur <http://infoexport.gc.ca/> ou communiquer avec M. Chris Duggan, délégué commercial, Direction de l'appui aux marchés, MAECI, tél. : (613) 996-1431, téléc. : (613) 943-8820, courriel : christopher.duggan@dfait-maeci.gc.ca ✪

LA CONSTRUCTION AU JAPON

— suite de la page 6

d'InfoExport (www.infoexport.gc.ca/ie-fr/MarketProspect.jsp?cid=515&oid=146).

Pour plus de renseignements, communiquer avec M^{me} Marimi Kasahara, adjointe commerciale, ambassade du Canada au Japon, tél. : (011-81-3) 5412-6415, courriel : marimi.kasahara@dfait-maeci.gc.ca ou M^{me} Joy Vicente, déléguée commerciale, MAECI, tél. : (613) 995-1678, courriel : joy.vicente@dfait-maeci.gc.ca internet : www.mlit.go.jp/ ✪